

CAMPAGNE RECRUTEMENT ALTERNANTS 2026

Apprenti technicien forestier (H/F)

Entreprise : Coopérative forestière du Nord

Lieu : TRELON (59132)

Type de contrat : Contrat d'apprentissage

Durée : 12 ou 24 mois (selon le diplôme préparé)

Diplôme préparé : BTSA Gestion forestière, licence professionnelle dans le domaine forestier

Rémunération : Selon la réglementation en vigueur pour les apprentis

La Coopérative Forestière du Nord (COFNOR) est spécialisée dans la gestion des forêts privées du Nord, du Pas-de-Calais et des départements limitrophes.

Dans le cadre du développement de nos activités, nous recrutons actuellement un(e) apprenti(e) technicien(ne) forestier(ère) afin d'accompagner nos équipes sur le terrain et de se former à la gestion durable de nos forêts adhérentes.

Missions principales :

Sous la responsabilité du responsable technique et en appui des techniciens forestiers, vous participerez progressivement à :

- Suivi technique de propriétés forestières
- Conseil aux propriétaires sur la gestion de leur patrimoine forestier (exploitation, sylviculture, reboisement, environnement, réglementation, fiscalité etc.)..
- Préparation et suivi de chantiers forestiers (exploitation, plantation, travaux d'entretien)
- Collecte d'informations terrain et traitement cartographique
- Élaboration et mise à jour de documents de gestion
- Suivi administratif des dossiers (compte rendus, devis, facturation en appui)
- Veille technique et réglementaire liée à la gestion forestière.
- Reporting régulier auprès du Responsable

L'alternance a pour objectifs de vous rendre progressivement autonome sur certaines missions et d'affiner votre analyse.

Profil recherché :

- Passion pour la nature, la forêt et l'environnement ;
- Aptitude à travailler en extérieur ;
- Connaissances en sylviculture et gestion forestière
- Capacité d'intégration et de communication ;
- Rigueur, organisation et esprit d'analyse

- Bonnes qualités rédactionnelles
- Titulaire du permis B

Conditions de l'alternance :

- Encadrement assuré par un maître d'apprentissage expérimenté
- Mise à disposition du matériel et des équipements nécessaires à la réalisation des missions
- Activités réparties entre terrain et bureau

Avantages :

- Remboursement des frais de transport et de frais repas sur terrain
- Mutuelle d'entreprise
- Complémentaire santé et prévoyance
- Dispositif d'épargne salariale
- Formations
- CSE

Date limite de candidature : septembre 2026

Contact pour candidature : chloe.c@cofnor.com